

Communiqué de presse : Débat d'Orientation Budgétaire

Hier après-midi, réunis lors du Conseil municipal qui s'est tenu à l'Espace culturel Christiane Faure, les élus ont pu procéder au Débat d'Orientation Budgétaire 2021 (DOB).

Ayant pour but d'engager la discussion et la réflexion au sein du Conseil municipal sur les grandes orientations de la politique municipale pour l'année à venir, le DOB est obligatoire pour les communes de plus de 3 500 habitants et doit avoir lieu dans les 2 mois précédant l'examen du budget.

Afin de garantir une véritable discussion parmi l'assemblée, la collectivité a présenté de nombreuses informations parmi lesquelles un rapport complet sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels, la gestion de la dette et la structure des effectifs.

Afin de respecter un nécessaire équilibre entre recettes et dépenses, - et ce malgré les baisses constantes des dotations de l'Etat -, tout en se donnant les moyens de réaliser de grands projets à Limay, les Élus ont fait le choix d'orientations ambitieuses pour le budget 2021 :

- la maîtrise des coûts de fonctionnement et le maintien de services de proximité de qualité pour les Limayens tels que la restauration scolaire, les crèches, l'action sociale, etc.;
- le lancement d'un grand programme d'investissement visant la modernisation et l'amélioration durable du patrimoine communal et des services aux habitants ;
- la recherche de financements extérieurs pour garantir les ressources de la commune et assumer nos engagements politiques ;
- la recherche de ressources complémentaires, notamment au travers de la fiscalité qui restera inférieure à celle des communes de taille équivalente pour toute la durée du mandat.

Éric Roulot, Maire de Limay a d'ailleurs déclaré : « les choix de mon équipe et de moi-même dans l'élaboration de ce budget sont guidés par une priorité absolue : notre mission est d'accompagner chacun des Limayens dans leurs projets et nous devons nous donner les moyens de mettre en œuvre le programme pour lequel ils nous ont élus. A ce titre, les Limayens peuvent compter sur nous. »

Le Conseil municipal s'est clos hier après l'adoption d'une délibération actant la tenue du DOB. Le budget sera quant à lui examiné à l'occasion du prochain Conseil municipal, le 9 mars prochain.

Données clés

- | | |
|--|---|
| ■ Nombre d'habitants à Limay = 17 251 (dernier relevé INSEE) | ■ Dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire en 2020 = 256 807 € |
| ■ Dotation de l'État 2020 = 214 659,56 € | ■ 10 février 2021 = Débat d'Orientation Budgétaire 2021 |
| ■ Recettes communales 2020 = 28 869 852,27 € | ■ 9 mars 2021 = Adoption du Budget Primitif |
| ■ Dépenses communales 2020 = 27 617 336,02 € | |

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter :

Claire SAINT MARTIN, Directrice du Pôle Communication

Tél : 01 34 97 27 33 / c.saintmartin@ville-limay.fr